

L'ami Jean-Marie.

Alain Marie

Cahiers d'études africaines, Année 1993, Volume 33, Numéro 131

p. 457 - 473

[Voir l'article en ligne](#)

Page 457 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Alain Marie

L'ami Jean-Marie

J'ai connu Jean-Marie alors que nous étions étudiants : un peu plus âgé que moi, il préparait l'École normale supérieure, alors que j'étais en licence de sociologie. Dès l'abord, j'avais été sensible à son aptitude à établir avec l'autre un rapport d'immédiate et sincère subjectivité. Sans sacrifier aux banalités d'entrée en matière, ce jeune homme grand, massif et vif à la fois, avec ses yeux bleus toujours en mouvement, se penchait vers moi et s'était raconté d'emblée : déjà marié et père d'une fillette, il disait le trouble où le plongeait son divorce en cours. J'y vis une marque de générosité — faire des confidences personnelles à qui n'est pas encore un ami, m'était en effet apparu comme une sorte de don de confiance *a priori*. Marc Selva, un ami commun, nous avait présentés l'un à l'autre et, sans aucun doute, la haute qualité du médiateur avait-elle aussi, aux yeux de Jean-Marie, valeur de « garantie » suffisante, comme, pour ma part, elle m'avait prédisposé à le trouver intéressant. Ainsi, dans la cour de la vieille Sorbonne, l'ami de l'ami s'annonçait-il comme un ami sous l'œil grand-paternel de Victor Hugo...

Mais, en dépit de ces vénérables auspices, le filon de l'amitié littéraire ou intellectuelle s'arrête là. Tandis que Jean-Marie avouait vite sa vocation poétique, plus forte que son intérêt pour le droit constitutionnel, je n'avais, en matière de littérature ou de théorie, pas le moindre projet, sinon celui de passer mes certificats de licence. D'emblée l'amitié possible se situait donc sur un plan personnel, sans l'effet de « brouillage » ou de complicité ambiguë qu'eût pu lui conférer une commune ambition.

Aussi, quand nous nous retrouvâmes en Côte-d'Ivoire, l'un et l'autre comme apprentis chercheurs, nous n'eûmes guère d'échanges intellectuels. Jean-Marie était lancé dans son étude sur Abidjan, de mon côté je passais douloureusement (sans trop savoir, certains jours, pourquoi je m'étais embarqué dans cette galère) le rite initiatique de la monographie villageoise — Abidjan étant le port où je venais faire relâche sans souci de sociologie. J'en fréquentais les boîtes et les plages en compagnie de mon ami Marc Vernière et je perdais de vue Jean-Marie : nous n'avions pas le même Abidjan ; le nôtre était un espace de jeux pour jeunes hommes en soudaine liberté (nous avions quitté une France d'avant soixante-huit et d'avant la libératrice pilule), et nous découvriions l'Afrique fantasme dans